

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 42 (2005)

**Heft:** 1667

**Rubrik:** France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un choix clair mais tronqué

**Le PSS réaffirme sa volonté de voir la Suisse parmi les membres de l'UE. En revanche, il ne se prononce pas sur les implications économiques de l'adhésion.**

Dans une prise de position argumentée qui sera soumise à l'assemblée des délégués, le parti socialiste suisse (PSS) réaffirme que la Suisse doit adhérer sans plus tarder à l'Union européenne. Alors que l'euroenthousiasme est au point mort, que le Conseil fédéral, sans ligne claire, s'apprête à présenter des options comme une carte de menus à choix, la détermination du PSS est claire et courageuse.

Le document expose les conséquences institutionnelles de l'adhésion telles que déduites par le PSS: Conseil fédéral passant de sept à neuf membres; l'initiative populaire, devenue inopérante dans

les domaines de compétence transférés à l'Union, transformée en une initiative de mandat invitant le Conseil fédéral à agir dans telle ou telle direction. En revanche le PSS renvoie à une date ultérieure l'examen des conséquences économiques de ce choix. On ne peut que le regretter. Méthodologiquement l'unité de la matière l'exigerait. De surcroît, les adversaires de l'adhésion utilisent abondamment des arguments financiers comme épouvantail: l'obligation de verser des milliards aux fonds de cohésion européens, la TVA à 15%, la hausse du loyer de l'argent.

Or, la TVA à 15% est opportunément une chance de lier

politique extérieure et politique sociale. Il faut inlassablement le répéter.

## **Le financement de la politique sociale**

La sécurité sociale souffre d'un financement insuffisant. L'AI, avec son déficit annuel gigantesque de 1,5 milliard, a besoin d'urgence, comme une transfusion sanguine, que lui soit affecté 0,8 point de TVA. L'AVS, saine aujourd'hui, exigera à l'horizon 2010, un point de TVA. La LAMal et sa répartition des coûts de la santé par tête, indépendamment du revenu, ne pourront pas, année après année, reporter sur les cotisations des hausses en croissance inéluctable. Une participation

accrue des pouvoirs publics serait nécessaire, on peut l'estimer à 1,5 ou 2 points de TVA. Enfin la Suisse, comme contributeur actif dans le cadre de l'Union, aurait à payer l'équivalent de 1,5 point.

La récapitulation donne :  $7,6 + 0,8 + 1 + 1,5 + 1,5 = 12,4$ . Resteraient 2,6 points pour réaménager, en faveur des revenus modestes, la fiscalité directe.

Le refinancement de la politique sociale passe par la politique extérieure. C'est ce que le PSS pourrait démontrer. Il faut souhaiter que le délai de réflexion qu'il s'est donné lui permette de s'en convaincre. La question est simple: que faire d'une TVA à 15 points? ag

## France

# Libé et la gauche endormie

La gauche française, qui est une famille recomposée faite de plusieurs courants, a appris beaucoup de choses: qu'elle ne peut plus compter sur l'élan de solidarité né de la dernière guerre, que l'espérance de changer la vie a débouché, deux ans après la prise du pouvoir par François Mitterrand, sur le retour de la rigueur, qu'il est illusoire le slogan «L'Europe sera socialiste ou ne sera pas!». Il n'y a pas de plan B ! Bref la gauche française se cherche. Plus fébrile qu'endormie. Pourtant c'est pour la réveiller que *Libération*, dans son numéro du 10 novembre, publie un supplément qu'il intitule *30 idées pour réveiller la gauche*, avec en prime un débat entre huit politologues français.

On ne recensera pas exhaustivement les

trente glorieuses idées qui souvent ont le mérite de s'inspirer d'expériences de pays proches: le travail à temps partiel des Pays-Bas, la conception de la retraite des pays nordiques, etc.

## **Deux choses à retenir**

Il est faux, malgré la mondialisation, de croire que l'on vit dans une société du libéralisme absolu, où l'économie, oh horreur ! ne laisse plus de place à autre chose que la marchandisation. Les prélèvements obligatoires représentent 30 à 40% (ou plus) du PIB. Ils sont affectés selon d'autres règles que celles du marché. Un secteur important appelle la régulation (communication, transport...). Enfin, ce qu'on pourrait appeler le marché libre est

soumis à l'encadrement légal et aux engagements contractuels négociés avec les syndicats. Le champ de manœuvre politique sur ces trois secteurs est donc large.

De tous les bouleversements, informatiques, génétiques, physiques, le plus important, sociologiquement, est la prolongation de la vie humaine. Chaque année, sans conquête syndicale, par une espérance de vie augmentée de quelques mois, du temps libre non travaillé est acquis. Comment l'intégrer et le coordonner à la vie active ? Les expériences nationales, quelques-unes sont évoquées par *Libération*, ne font que débuter. Ce ne sont pas des recettes toutes faites. Mais des pistes de recherche, quelques-unes stimulantes. ag